

INSTRUCTIONS DE COURSE



Programme

REGATE INTERENTREPRISES APOC 2015 !

Samedi 23 et dimanche 25 mai 2015

Epreuve comptant pour :

Le Trophée Habitable 2015- CCI 22- Ports des Côtes d'Armor

Vendredi 22 mai au bar du yacht à Lézardrieux

18h00 / 20h00 : Confirmation des inscriptions, remise des cagnards. (Caution 30 Euros) et remise des instructions de course.

Samedi 23 mai au bar du yacht à Lézardrieux

10h00 / 12h00 : Confirmation des inscriptions, remise des cagnards. (Caution 30 Euros) et remise des instructions de course.

12h30 : Briefing

14h00 : A disposition du Comité pour le **prologue** devant Loguivy de la Mer.

20h00 : **Briefing, Résultats du prologue, repas des équipages (14 euros)**

Dimanche 24 mai

10h00 : A disposition du Comité à 10h devant Loguivy de la Mer. Le panier repas sera fourni à l'émergement par l'APOC.

18h30 : **Résultats, Pot final au bar du yacht à Lézardrieux**

En cas de météo défavorable, le lundi 25 mai est un jour de réserve pour permettre le déroulement de la régata APOC.

Merci à la ville et au port de **Lezardrieux** pour leur soutien.

